

OCBM du Hainaut : document préparatoire au point 2.1

Réseau WEL : Phasage de l'extension WEL aux communes non-couvertes

Le réseau ferroviaire et les 38 liaisons structurantes intercommunales ne couvrent pas l'entièreté du territoire wallon.

Sur le bassin du Hainaut, les communes de Pecq, Rumes, Brunehaut, Frasnes-lez-Anvaing, Ellezelles, Flobecq et Colfontaine ne sont pas couvertes.

Afin de garantir l'accès au réseau structurant de transport en commun (SNCB ou WEL) pour l'ensemble des communes du bassin de mobilité, l'AOT propose de rencontrer les 7 communes concernées via des groupes de travail dédiés.

Ces réunions techniques auront pour but d'étudier la liaison et le niveau de service adéquats (dans les limites du financement régional prévu). Ces éléments seront à valider au printemps 2020 lors de la prochaine réunion OCBM.

Il s'agira ensuite pour l'OTW de mener l'étude opérationnelle de mise en œuvre, afin d'étendre une ligne WEL existante ou de mettre en service une nouvelle ligne, dans un timing cohérent avec le phasage prévu du redéploiement progressif de l'offre TEC entre 2020 et 2023.

